

Réponse du Conseil administratif à la motion du 28 novembre 2007 de MM. Philippe Cottet, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, Christian Zaugg, M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Marguerite Contat Hickel, Isabelle Brunier et Diana Duarte Rizzolio, acceptée par le Conseil municipal le 17 mars 2008, intitulée: «Une place pour les Acacias!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'aménager une place définitive entre les rues du Lièvre, Gustave-Revilliod et Caroline;
- de réaliser les aménagements nécessaires à une réorganisation du trafic (piétons, vélos et véhicules motorisés) environnant, en concertation avec les habitants et les commerçants.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 7 février 2004, le Conseil administratif présentait la proposition PR-337 «en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 506 000 francs pour l'étude des mesures d'aménagement urbain dans le quartier des Acacias».

Le 13 avril 2005, la commission de l'aménagement et de l'environnement a décidé de refuser cette proposition, en raison de son montant jugé trop élevé et injustifiable. Cependant, les rapports ne sont jamais parvenus au Conseil municipal et le Conseil administratif a demandé le retrait de la proposition par un courrier daté du 22 avril 2009 et lu en séance plénière le 12 mai 2009.

Aujourd'hui, plusieurs points sur lesquels le Conseil administratif souhaitait mener une étude ont été traités par d'autres biais. Il s'agit notamment de la rue Hans-Wilsdorf qui a fait l'objet d'un projet d'aménagement mené par la Fondation Wilsdorf en complément au projet du pont sur l'Arve.

La rue Caroline, quant à elle, a été examinée dans le cadre du bilan de la zone 30 km/h des Acacias qui a amené des propositions d'améliorations. Celles-ci seront intégrées dans une demande de crédit globale qui vous sera présentée prochainement, pour les travaux d'amélioration des zones 30 existantes.

Vu l'évolution des projets dans ce secteur et compte tenu du retrait de la proposition PR-337, une nouvelle demande de crédit sera déposée pour l'étude d'une place au carrefour entre les rues du Grand-Bureau et Gustave-Revilliod.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

Le 2 décembre 2009.